

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dispositif « PTZ +X » : en doublant le montant jusqu'à 25 000 € ⁽¹⁾, la Banque Populaire du Sud se mobilise pour les jeunes !

Depuis le 1^{er} avril, le gouvernement prolonge le Prêt à Taux Zéro (PTZ) pour soutenir l'accession à la propriété et favoriser l'investissement dans l'immobilier.

Sans plus attendre, la Banque Populaire du Sud propose le dispositif « PTZ +X » pour les moins de 35 ans, cumulable avec le « Prêt Starden Immobilier » de la CASDEN Banque Populaire pour les agents de la fonction publique ⁽²⁾.



Un dispositif qui permet aux jeunes de concrétiser leur projet d'acquisition immobilière, et démontre notre engagement auprès des nouvelles génération qui feront le dynamisme de nos territoires de demain.

« En doublant le montant du PTZ jusqu'à 25 000 € ⁽¹⁾, la Banque Populaire du Sud offre une opportunité exceptionnelle aux jeunes souhaitant investir dans l'immobilier. En effet, l'accession à la propriété représente un défi financier majeur pour beaucoup d'entre eux, et cette initiative vise à faciliter leur accès à un logement. Cette mobilisation en faveur de la jeunesse démontre l'engagement de notre Banque sur son territoire à être un acteur clé dans le soutien des projets de vie des nouvelles générations. » - Cyril Brun, Directeur Général de la Banque Populaire du Sud

Le prêt « PTZ +X »



Ce prêt complémentaire, à destination des moins de 35 ans éligibles au dispositif du PTZ, est disponible du premier avril et jusqu'au 31 décembre 2024, avec les conditions suivantes :

- Jusqu'à 25 000€ dans la limite du doublement du montant du PTZ ⁽¹⁾,
- Durée pouvant aller jusqu'à 25 ans,
- Taux de 0 %,
- Gratuité des frais de dossier sur ce prêt.

Le « Prêt Starden Immobilier » cumulable avec le prêt « PTZ +X »

De plus depuis le 16 avril 2024, le Prêt Starden Immobilier jusqu'alors réservé aux clients sociétaires de la CASDEN Banque Populaire de moins de 30 ans, est désormais accessible jusqu'à 35 ans, afin de financer leur résidence principale à taux fixe, dans des conditions attractives et sans frais de garantie, sur une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans.

Par ailleurs, les jeunes agents de la fonction publique bénéficiant du « PTZ + X » pourront le cumuler avec le Prêt Starden Immobilier.

A propos de la Banque Populaire du Sud

La Banque Populaire du Sud (associée à ses 3 maisons la Banque Dupuy, de Parseval, la Banque Marze et le Crédit Maritime Méditerranée) est une entreprise régionale coopérative présente dans 9 départements essentiellement dans le sud de l'Occitanie. 1^{ère} Banque des entreprises, elle compte 580 000 clients, 227 000 sociétaires, 2 200 collaborateurs déployés sur plus de 260 agences, centres d'affaires dédiés aux entreprises et des agences spécialisées : étudiants / enseignants, fonction publique, professions libérales, agriculture, clientèle patrimoniale, sportifs de haut niveau, ainsi que des équipes support basées sur les sites régionaux de Perpignan, Montpellier et Nîmes. Acteur majeur dans la transition énergétique sur son territoire, la Banque Populaire du Sud a lancé en 2023 la Banque de la Transition Énergétique par la Banque Populaire du Sud. <https://www.banquepopulaire.fr/sud/>

CONTACTS PRESSE - Direction Communication Banque Populaire du Sud

Laurence Beaufort / 06 62 77 17 89 / laurence.beaufort@groupebps.fr
Elisabeth Bonnafoux-Soubra / 06 20 30 08 38 / elisabeth.bonnafoux@groupebps.fr

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle

(1) Sous réserve du respect des dispositions réglementaires du Prêt à Taux Zéro et d'acceptation de votre dossier par Banque Populaire du Sud, prêteur. Le PTZ est un prêt en faveur des primo-accédants sans intérêt, accessible sous conditions de ressources qui permet de financer une partie de leur résidence principale dans le neuf ou dans l'ancien, sous conditions. Les intérêts sont pris en charge par l'Etat. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(2) Ces deux dispositifs avec les modalités telles que présentées seront distribués du 1er décembre 2023 au 31 décembre 2024.

L'emprunteur dispose d'un délai de 10 jours avant d'accepter l'offre du crédit.

BANQUE POPULAIRE DU SUD exploitant également les marques BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL, BANQUE MARZE et CREDIT MARITIME - 38 bd Georges Clemenceau – 66966 Perpignan Cedex 09 - Téléphone : 04 68 38 22 00 - www.banquepopulaire.fr/sud/ - contact@groupebps.fr - 554200808 RCS Perpignan - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 534 - TVA n° FR 29 554200808. Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits. Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042). Crédit photo : ©Getty Images